

Le cumul des mandats

Une pratique syndicale à l'épreuve de
l'engagement

Maxime Lescurieux Dares - CMH

Introduction

- La question du cumul des mandats reste à ce jour un angle mort des recherches menées sur la pratique syndicale en France (Giraud *et al.*, 2018 ; Gassier, Giraud, 2020).
- Pourtant, l'une des caractéristiques du militantisme syndical tient au renforcement d'un modèle de cumul des mandats depuis les années 1990 (Silvera, 2006 ; Lescurieux, 2019).
- La figure du militant d'appoint, exerçant son activité syndicale sur son temps libre semble en voie de disparition.

Problématiques

- Si le cumul des mandats est relativement peu encadré, participe-t-il à une recomposition de l'activité syndicale ?
- Comment agit-il sur la participation et le niveau d'engagement des militantes et militants ?

Hypothèses

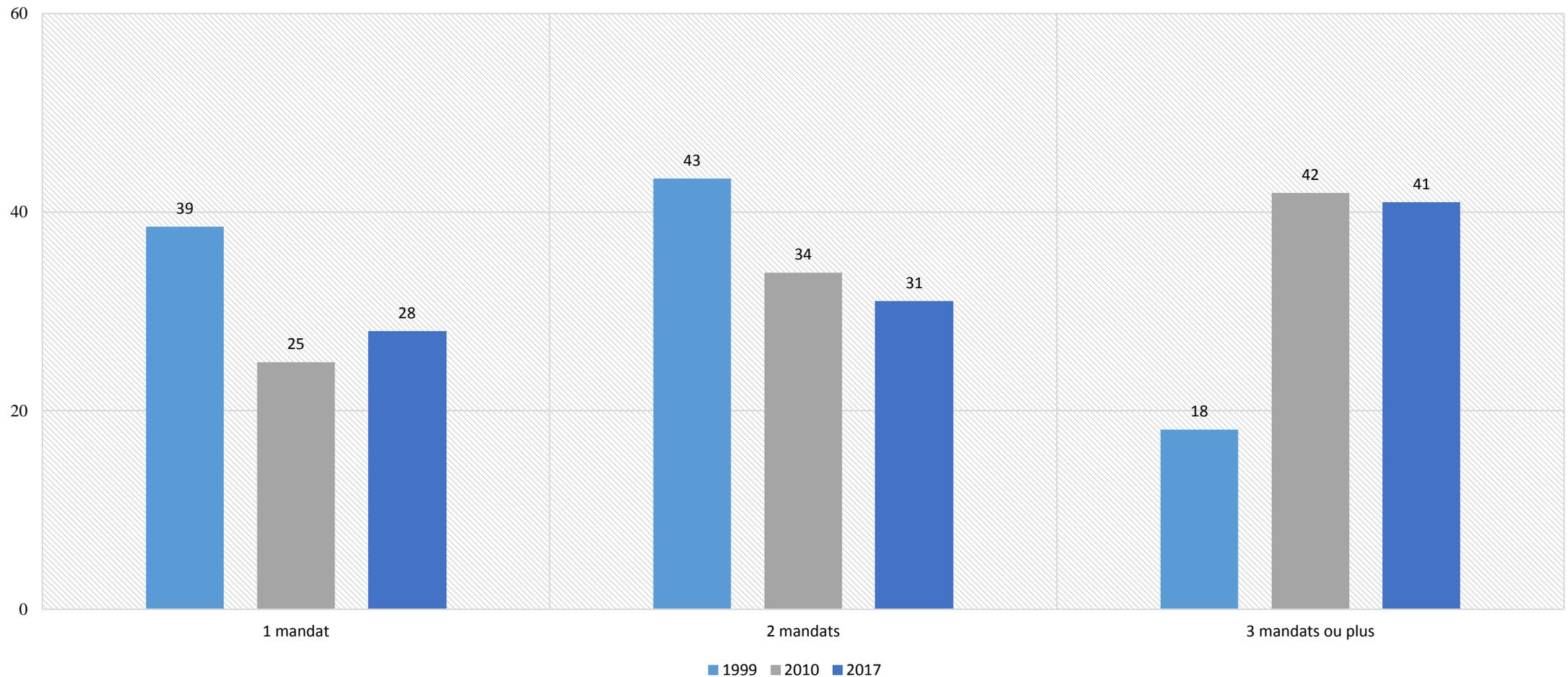
- Le cumul des mandats participerait à une **intensification** du travail syndical
- Le cumul des mandats participerait à une **technicisation** du travail syndical

Méthodologie

- Un corpus de 40 entretiens biographiques de militantes et militants de la CFDT menés dans chacune des strates de l'organisation : par un axe professionnel et sectoriel d'une part, interprofessionnel et territorial d'autre part.
- Une enquête statistique nationale : l'enquête EPASY (Enquête sur les parcours syndicaux) qui retrace rétrospectivement et conjointement la dimension professionnelle, intime et syndicale de militantes et de militants de la CFDT, de leur naissance à 2018.

Vers un modèle de cumul des mandats

Évolution du nombre de mandats par représentantes et représentants du personnel syndiqués en France entre 1999 et 2017 (%)

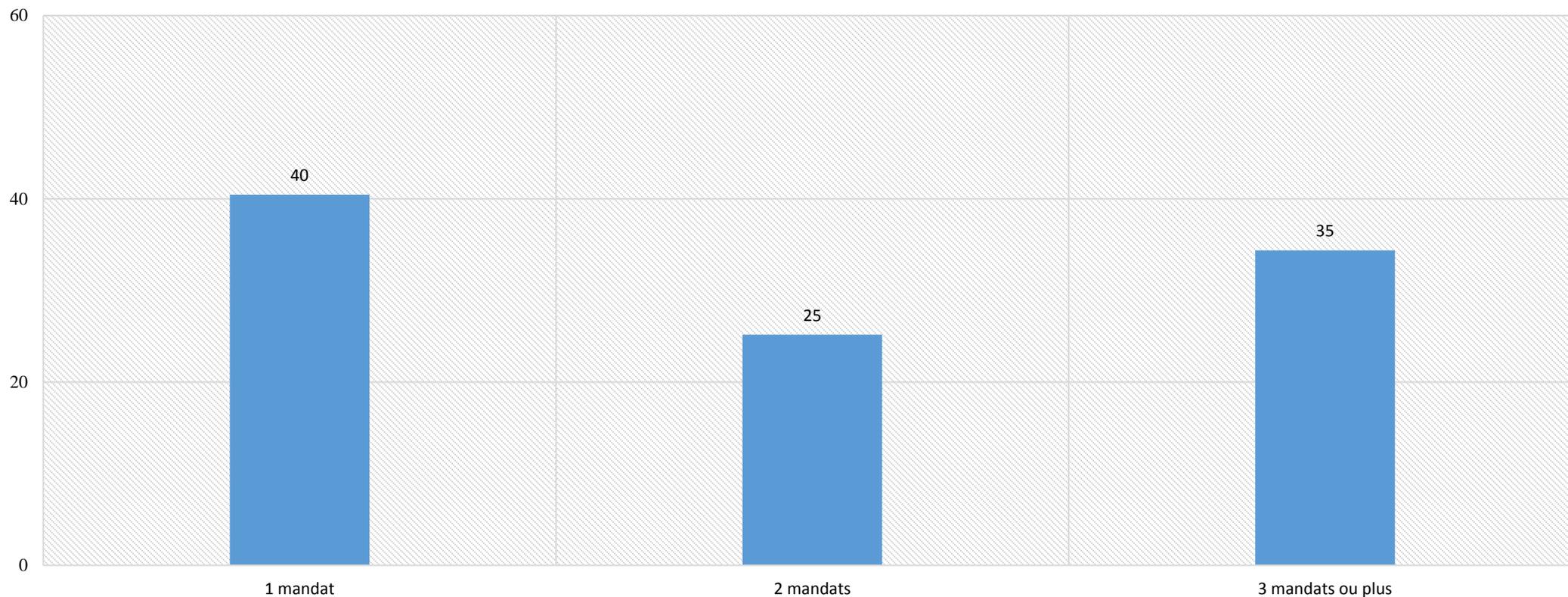


Lecture : En 2017, parmi les personnes élues du personnel syndiquées, 41 % occupent trois mandats ou plus.

Champ : Représentantes et représentants du personnel syndiqués en France.

Source : Séries 1999 et 2017 : Dares - Enquêtes REPONSE 1999 et 2017, volet « Représentants du personnel ».

Nombre de mandats par représentantes et représentants du personnel syndiqués à la CFDT en 2018 (%)



Lecture : En 2018, parmi les représentantes et représentants du personnel syndiqués de la CFDT, 60 % occupent deux mandats ou plus.

Champ Représentantes et représentants du personnel syndiqués de la CFDT qui occupent au moins un mandat en France métropolitaine en 2018.

Source : Enquête EPASY

« Une fois que je suis devenu comptable, j'ai pu reprendre des responsabilités au CHSCT et puis quelques années après j'ai eu CE et beaucoup plus tard j'ai été CE, DP et CHSCT. J'ai cumulé, chose que je ne voulais pas, je le dis et je ne suis pas le seul, mais malheureusement, on n'avait personne. C'est important de souligner cet aspect parce que personne ne voulait cumuler. »

Yannick, 58 ans, Technicien, Divorcé, 3 enfants, Adhérent depuis 1990

Qui cumule à la CFDT en 2018 ?

1 mandat

45 % de femmes



Employées – Après 1970
BAC – Secteur Public
Hors IDF – 40 % Célibataire
37 % sans enfants



Cadres – Avant 1970
>=BAC +2 – Secteur Privé
IDF – 17 % Célibataire
43 % sans enfants

2 mandats

45 % de femmes

Employées – Après 1970
BAC – Secteur Public
Hors IDF – 40 % Célibataire
37 % sans enfants

Cadres – Avant 1970
>=BAC +2 – Secteur Privé
IDF – 17 % Célibataire
43 % sans enfants

3 mandats ou plus

45 % de femmes

Employées – Après 1970
BAC – Secteur Public
Hors IDF – 40 % Célibataire
37 % sans enfants

Cadres – Avant 1970
>=BAC +2 – Secteur Privé
IDF – 17 % Célibataire
43 % sans enfants

Une intensification du travail syndical

Un cumul intermittent (29%)

- La trajectoire de ces militants se caractérise par une entrée sur le marché du travail relativement jeune, avant 20 ans après une scolarité écourtée.
- Après deux ans d'instabilité professionnelle, ces militants obtiennent en moyenne un CDI à l'âge de 22 ans et connaissent une première mise en couple à 25 ans.
- L'adhésion syndicale advient en moyenne à 30 ans, et ils obtiennent un premier mandat syndical en moyenne à l'âge de 33 ans. Au même moment, ces militants donnent naissance à leur premier enfant.
- La naissance des enfants se superpose à une période de cumul. En moyenne, ces militants obtiennent un second mandat un an après, à 34 ans. Le cumul de trois mandats ou plus intervient dès l'âge de 36 ans.

« C'est à partir de la naissance du deuxième (enfant) que j'ai dû laisser le syndicat de côté. Familialement, c'était compliqué. Je ne voulais pas bousiller mon foyer. Beaucoup de militants ont perdu leur couple dans cet engagement. Je devais ramener du travail chez moi, mais j'avais aussi des déplacements un peu partout pour aller voir les salariés. C'était dur à gérer ! Mais à partir du moment où j'ai privilégié ma vie familiale, c'était bon. J'ai donc commencé à reprendre mon engagement quand mes enfants sont rentrés à l'école à partir du collège. »

Yves, 60 ans, Ouvrier, Marié, 2 enfants, Adhérent depuis 1978

Un cumul intenable (24%)

- Entrées sur le marché du travail en moyenne à l'âge de 21 ans, ces femmes de milieux plus populaires obtiennent un CDI à 23 ans après deux ans d'instabilité professionnelle.
- La carrière matrimoniale de ces femmes est surreprésentée par le célibat, ainsi qu'une charge parentale relativement faible voir quasi inexistante dans le temps.
- Leur adhésion syndicale intervient en moyenne à l'âge de 35 ans. Elles obtiennent trois ans après un premier mandat à l'âge de 38 ans.
- Le cumul de deux mandats intervient en moyenne à l'âge de 43 ans. En revanche, rares sont celles qui cumulent trois mandats ou plus au sein de cette trajectoire d'engagement.

« J'avais de plus en plus un problème de temps. Je ne faisais pas bien mon travail d'employée de banque, je ne faisais pas bien mon travail de syndicaliste. Donc, je ne faisais rien de bien en fait ! Le cumul était très difficile à gérer. C'est là que j'ai fait mon burn-out ! »

Corinne, 56 ans, Employée, Mariée, Sans enfant, Adhérente depuis 1999

Un cumul échelonné (32%)

- En moyenne, elles connaissent une insertion sur le marché du travail relativement plus tardive, à partir de 22 ans, du fait d'une scolarité allongée.
- L'année suivante, elles se stabilisent professionnellement et obtiennent un CDI. Elles connaissent, une première mise en couple autour de 28 ans.
- Elles se syndiquent autour de 37 ans, âge auquel, elles donnent souvent naissance à leur premier enfant. En moyenne, elles attendent cinq ans avant de prendre un premier mandat lorsque les enfants sont plus autonomes.
- Ces femmes cumulent jusqu'à deux mandats, qu'elles obtiennent autour de 45 ans.

« Mon conjoint m'a accompagnée dans mon engagement et puis au fur et à mesure plus du tout. À la fin, avant notre séparation, on ne se retrouvait plus sur nos idées finalement. Lui était chef d'entreprise et c'était très compliqué aussi. Avec le syndicalisme on a des journées de dingues, avec la famille ce n'est pas évident. Mais dès que j'ai un empêchement à cause du syndicat, je prends quelqu'un pour garder ma fille ! »

Anne-Lise, 38 ans, Cadre, Séparée, 1 enfant, Adhérente depuis 2013

Un cumul linéaire ascendant (15%)

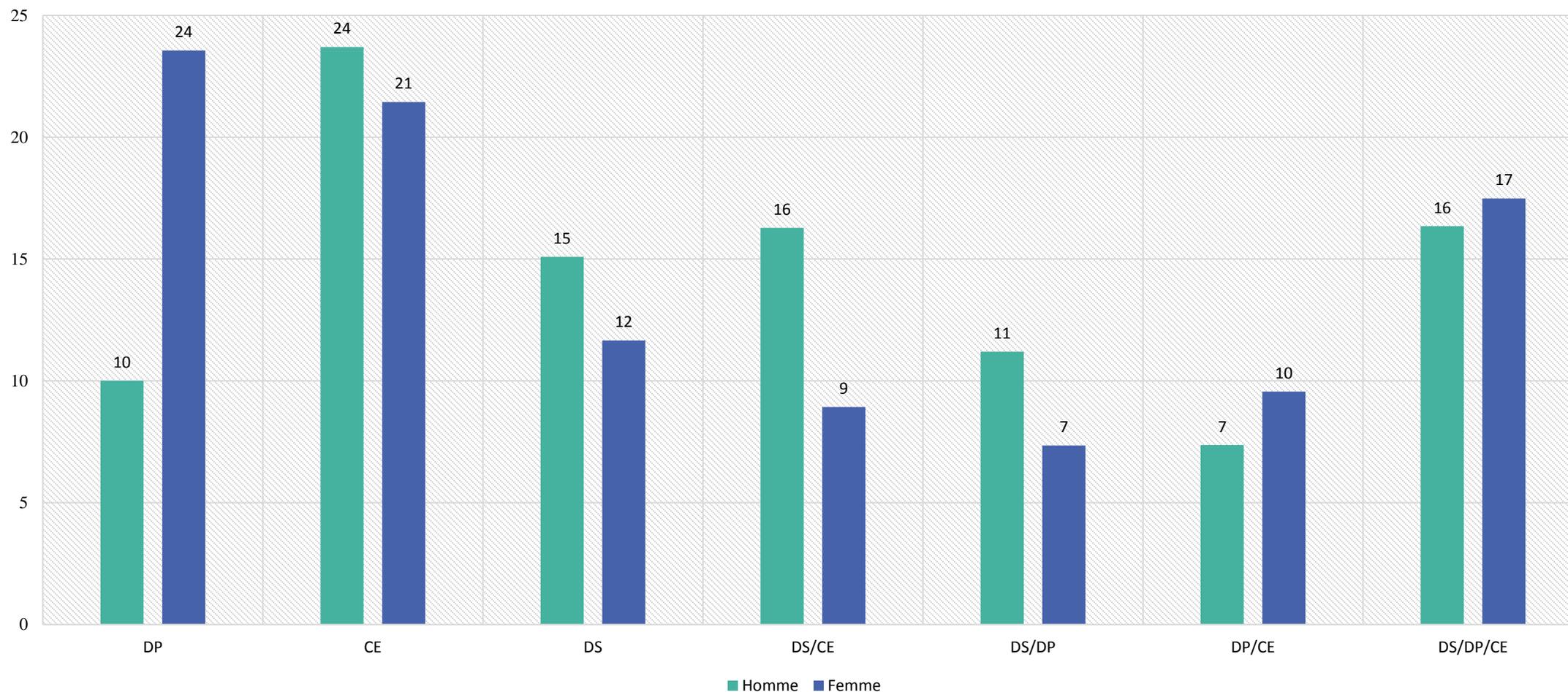
- Leur trajectoire sur le marché du travail est proche de celle décrite précédemment avec une entrée relativement tardive, mais qui se caractérise par une stabilité rapide dans le temps, à partir de l'âge de 24 ans.
- Ils connaissent en moyenne une mise en couple dès 28 ans.
- L'adhésion syndicale s'effectue à partir de 30 ans et l'occupation de mandats s'échelonne à un rythme régulier dans le temps et de manière croissante.
- La naissance d'enfants, à partir de 32 ans, ne perturbe pas la rythme de cumul des mandats.

« C'était du travail tout le temps. Il n'y avait pas un week-end ou je ne travaillais pas. Effectivement, il fallait que ma conjointe accepte et comprenne mon engagement de plus en plus important. Bien sûr on s'est engueulé, c'était des reproches, mais on a fini par tomber d'accord, sûrement parce qu'elle était aussi militante ! »

Eric, 55 ans, Profession intermédiaire, Marié, 2 enfants, Adhérent depuis 1992

Une technicisation du travail syndical

Répartition du type de mandats occupés à la CFDT selon le sexe en 2018 (%)



Lecture : En 2018, à la CFDT, les femmes sont 24 % à occuper uniquement le mandat de DP.

Champ : Représentantes et représentants du personnel syndiqués de la CFDT qui occupent au moins un mandat en France métropolitaine en 2018.

Source : Enquête EPASY

« Farid, lui il est assez carré ! Moi je suis beaucoup dans l'émotion avec mon mandat. J'écoute les gens, je les conseille. Forcément je suis plus sensible. [...] Lui, il se détache plus facilement, c'est peut-être parce que c'est un homme, je ne sais pas. Pour moi c'est plus compliqué parce que je suis dans l'affect [...] »

Amel, 42 ans, Cadre, Marié, 2 enfants, Adhérente depuis 2011

Une répartition technique des mandats en faveur des plus dotées

- Parmi les hommes représentants du personnel de la CFDT le capital économique et culturel ne fonde pas clairement un mode de répartition des mandats.
- En revanche, ce constat s'applique chez les femmes avec l'existence d'un effet de clôture de la participation et de l'engagement.
- Plus le niveau d'engagement s'élève parmi les femmes, plus le capital économique et culturel s'accroît significativement.

Un mécanisme de « neutralisation du genre » en œuvre (1/2)

- **Une disponibilité biographique extensive**

Ce niveau de présence et d'investissement requis dans la figure du « bon syndicaliste » est rendu possible chez ces femmes par un certain niveau de capital économique.

Ce dernier permet de déléguer une partie du travail domestique et parental.

Ce mécanisme participe d'une certaine manière à une « pacification conjugale », il permet également « d'avoir le temps » de préparer ses dossiers syndicaux et ses aspects techniques.

Pendant 10 ans, j'ai cumulé. J'avais un bureau chez moi. J'avais un bureau chez moi parce que, on va dire mon travail syndical de préparation je le faisais chez moi. Je faisais beaucoup de lecture, je préparais, j'écrivais, tout ça c'est long. Quand j'arrivais en réunion avec les copains moi j'avais bossé de mon côté et j'étais prête face à eux. À ce moment-là, j'ai aussi eu la chance de pouvoir avoir quelqu'un à la maison pour garder mes enfants. Ces personnes m'aidaient pour les enfants, le ménage, enfin voilà quoi. Ce qui était très agréable pour moi, lorsque je sortais du boulot et j'arrivais chez moi, plutôt que d'avoir à préparer à bouffer, faire le bain, les devoirs et bien ils étaient prêts en pyjama. C'est un quotidien plus léger.

Nicole, 55 ans, Cadre, Marié, 2 enfants, Adhérente depuis 1992

Un mécanisme de « neutralisation du genre » en œuvre (2/2)

- **Une mise à distance du féminisme**

La figure « féministe » est mise à distance au risque d'être associée à une image politique rejetée à la CFDT, celle de « gauchiste ».

Ce stigmat, souvent mobilisé à la CFDT, contre les autres syndicats (en particulier la CGT et SUD), permet de rappeler le caractère réformiste de l'organisation.

Au mieux, la question de l'égalité entre les femmes et les hommes est vidée de son sens politique.

« On m'a longtemps appelé au travail la suffragette, pourtant je n'avais pas l'impression d'être féministe. Je suis arrivée au syndicalisme à travers ce prisme-là. D'ailleurs je ne participe à aucune commission égalité hommes/femmes. Ça me gonfle ! Je suis contre les quotas, même si on ne peut pas faire avancer les choses sans imposer des quotas. [...] De toute façon les nanas qui arrivent en haut, ce sont surtout des filles qui ne sont pas tendres et peu féminines. C'est des filles qui ont du franc-parler, bien ancrées ! »

Nicole, 55 ans, Cadre, Marié, 2 enfants, Adhérente depuis 1992

Conclusion